

LISTE DE VÉRIFICATION

Droits d'auteur

- 1. S'assurer que le formulaire « Entente pour publication d'un article dans le *Pharmactuel* » soit signé par chaque auteur de l'article

MISE EN PAGES

- 1. L'article est acheminé par courriel
- 2. Le texte est à double interligne, police de caractères Times 12 points
- 3. Chaque page est numérotée
- 4. Les figures sont numérotées en chiffres arabes
- 5. Les tableaux sont numérotés en chiffres romains
- 6. Chaque figure et chaque tableau a un titre
- 7. Les tableaux et les figures sont acheminés dans un fichier séparé de l'article
- 8. Il est mentionné « Insérer figure (numéro de la figure) ou insérer tableau (numéro du tableau) » à l'endroit où ils doivent être insérés dans le texte
- 9. Les tableaux sauvegardés en format PDF haute résolution sont acheminés dans un fichier séparé
- 10. Les figures sauvegardées en format PDF haute résolution sont acheminées dans un fichier séparé
- 11. Les questions de formation continue sont acheminées dans un fichier séparé

PRÉSENTATION DU TEXTE

- 1. Le titre de l'article, les prénom et nom des auteurs sont indiqués sur la première page (auteur principal : premier auteur dans la liste)
- 2. Les titre et fonction de tous les auteurs sont indiqués sur la première page
- 3. Les nom, adresse et coordonnées (téléphone, télécopieur, courriel) de l'auteur de correspondance sont indiqués sur la première page
- 4. Si l'article découle d'un projet de résidence, la mention « étudiants à la maîtrise en pratique pharmaceutique » et le nom de l'hôpital d'affiliation de l'auteur sont indiqués sur la première page
- 5. Le nombre de mots du résumé, le nombre de mots du texte (incluant les tableaux et les figures) et le nombre de références sont indiqués sur la première page

RÉFÉRENCES

- 1. Les références sont indiquées dans le texte en chiffres arabes à la fin de la phrase, avant le point, en exposant et sans parenthèses
- 2. Les références sont numérotées par ordre d'apparition dans le texte
- 3. Les références sont indiquées conformément aux recommandations aux auteurs
- 4. La fonction des références automatiques a été enlevée par les auteurs

CATÉGORIES D'ARTICLES

ÉDITORIAL

- 1. Texte : 1000 mots maximum (incluant les références)
- 2. Nombre de références : 5 maximum

LETTRE AU RÉDACTEUR

- 1. Texte : 800 mots maximum (incluant les références)
- 2. Nombre de références : 5 maximum
- 3. Tableaux ou figures : 1 maximum

CHRONIQUE : ÉVALUATION CRITIQUE DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

- 1. Texte : 3000 mots maximum (incluant les tableaux et excluant les références)
- 2. Nombre de références : 30 maximum
- 3. 2 questions, soit à choix multiples (4 choix de réponses), soit sous forme de vrai ou faux, ou une combinaison des deux; la réponse est indiquée après chaque question
- 4. Vérifier la structure de l'article :
 - Titre, auteurs, commanditaires, cadre de l'étude, devis, patients, interventions, points évalués, résultats, discussion, références
- 5. Grille d'évaluation critique
- 6. Tableau des résultats, s'il y a lieu

CHRONIQUE : RECHERCHE

- 1. Texte : 6000 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 250 mots maximum
- 3. Nombre de références : 40 maximum
- 4. Tableaux et figures : 4 maximum
- 5. Vérifier la structure de l'article :
 - Introduction, méthodologie, résultats, discussion, conclusion, références, tableaux et figures

CHRONIQUE : PHARMACOTHÉRAPIE

- 1. Texte : 8000 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 250 mots maximum
- 3. Nombre de références : 80 maximum
- 4. Tableaux et figures : 4 maximum
- 5. 4 questions, soit à choix multiples (4 choix de réponses), soit sous forme de vrai ou faux, ou une combinaison des deux; la réponse est indiquée après chaque question
- 6. Vérifier la structure de l'article :
 - Revue du sujet traité, discussion, conclusion, références

CHRONIQUE : CAS CLINIQUE EN DIRECT DE L'UNITÉ

- 1. Texte : 3500 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 250 mots maximum
- 3. Nombre de références : 40 maximum
- 4. Tableaux et figures : 2 maximum
- 5. 3 questions, soit à choix multiples (4 choix de réponses), soit sous forme de vrai ou faux, ou une combinaison des deux; la réponse est indiquée après chaque question
- 6. Vérifier la structure de l'article :
 - Introduction, description du cas, analyse, discussion, conclusion, références

CHRONIQUE : VOTRE EXPÉRIENCE AVEC...

- 1. Texte : 4000 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 250 mots maximum
- 3. Nombre de références : 30 maximum
- 4. Vérifier la structure de l'article :
 - Introduction, méthodologie, résultats, discussion, conclusion, références

CHRONIQUE : GESTION

- 1. Texte : 2200 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 200 mots maximum
- 3. Nombre de références : 30 maximum
- 4. Tableaux et figures : 2 maximum
- 5. Outil pertinent : 1 (si désiré)
- 6. Vérifier la structure de l'article :
 - Introduction, description et résolution de la problématique, conclusion, références

CHRONIQUE : RISQUES, QUALITÉ, SÉCURITÉ

- 1. Texte : 2500 mots maximum (incluant les tableaux et figures, et excluant les références)
- 2. Résumé structuré : 250 mots maximum
- 3. Nombre de références : 20 maximum
- 4. Tableaux et figures : 2 maximum
- 5. Outil complémentaire : 1 (si désiré)
- 6. Vérifier la structure de l'article :
 - Introduction et mise en contexte, description de la problématique, discussion, conclusion, références

CHRONIQUE : AU CENTRE DE L'INFORMATION

- 1. Texte : 1200 mots maximum (incluant les figures et les tableaux, et excluant les références)
- 2. Nombre de références : 20 maximum
- 3. Tableaux et figures : 2 maximum
- 4. 1 question, soit à choix multiples (4 choix de réponses), soit sous forme de vrai/faux; la réponse est indiquée après la question
- 5. Vérifier la structure de l'article :
 - Exposé de la question, réponse à la question, conclusion, références